



Le collège Arthur Rimbaud et l'intelligence artificielle : une réflexion en marche

publié le 23/09/2025

Le collège Arthur Rimbaud s'engage dans une réflexion active sur les usages de l'intelligence artificielle

Descriptif :

Charte des usages de l'IA pour les élèves

Pour la deuxième année consécutive, le collège Arthur Rimbaud s'investit dans l'exploration des usages de l'intelligence artificielle (IA) au service de la pédagogie et de la vie scolaire. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de tester, se former et questionner nos pratiques pour accompagner au mieux les élèves et les équipes éducatives dans un monde en constante évolution.

Un travail collaboratif et innovant

En fin d'année dernière, notre CPE a mené un projet ambitieux avec des élèves : l'élaboration d'une charte d'usage de l'IA destinée aux collégiens. Ce document, fruit d'échanges et de réflexions, vise à encadrer et sensibiliser les élèves aux enjeux et aux bonnes pratiques liées à l'utilisation de ces outils.

Pour rendre ce travail accessible et dynamique, la charte a été mise **en vidéo** et a été présentée à l'ensemble de la communauté éducative. Une initiative qui illustre parfaitement l'esprit d'innovation et de collaboration qui anime notre établissement !

Une année riche en perspectives

Cette nouvelle année scolaire sera l'occasion de poursuivre cette aventure collective :

- Former les enseignants et les élèves aux outils et aux enjeux de l'IA.
- Expérimenter de nouveaux usages pédagogiques, toujours dans le respect des valeurs éducatives du collège.
- Échanger avec les familles et les partenaires pour construire ensemble une vision partagée.

L'intelligence artificielle est un sujet passionnant, mais aussi complexe. Au collège Arthur Rimbaud, nous choisissons de l'aborder avec curiosité, responsabilité et créativité !

[Lien vers la vidéo](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.